

Observatoire de la méthanisation en Grand Est

Synthèse départementale du Bas-Rhin
Données 2023



FAITS & CHIFFRES

Oct.
2025

1. Parc d'installations du Bas-Rhin

Méthodologie

Le nombre d'unités de méthanisation total ainsi que la première carte représentent l'ensemble des installations, qu'elles aient répondu ou non à l'enquête. Tous les autres chiffres concernent uniquement les installations ayant répondu au moins une fois¹ à l'enquête.

38

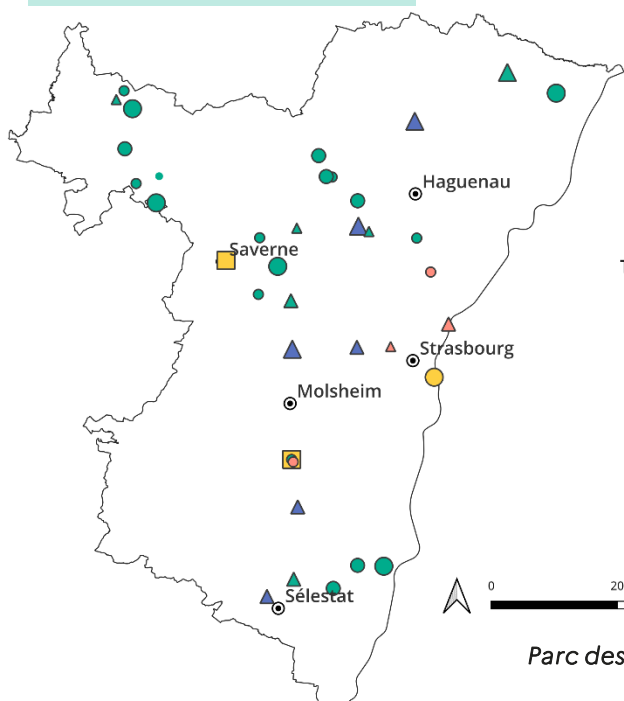
unités de méthanisation,
dont 3 mises en service au
cours de l'année 2023

Parmi les 37 installations ayant répondu à l'enquête ou dont les données ont pu être complétées², la majorité sont de type à la ferme (24 installations). 6 unités de méthanisation centralisées / territoriales ainsi que 3 installations industrielles et 4 STEP sont également présentes.

21 Sites en
cogénération

14 Sites en
injection

2 Sites avec
chaudière



8

installations
reçoivent ou
envisagent
d'accueillir des
biodéchets



Typologie des sites

- Industrielle
- STEP
- À la ferme
- Centralisée / Territoriale

Chaudière (Puissance)

- 1000 kWth et +

Cogénération (Puissance)

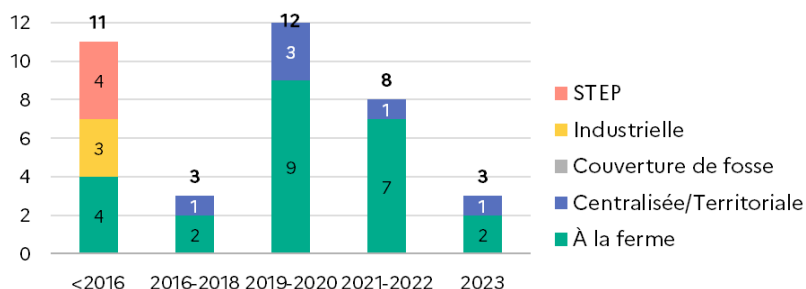
- Puissance inconnue
- 0 -- 250 kWél
- 250 -- 400 kWél
- 400 kWél et +

Injection (Puissance)

- △ 0 -- 150 Nm³/h
- △ 150 -- 250 Nm³/h

Parc des unités de méthanisation du Bas-Rhin en 2023

Sur les 3 installations mises en service en 2023, on dénombre 2 installations à la ferme qui valorisent le biogaz en cogénération et une installation centralisée / territoriale qui valorise le biogaz en injection.



Évolution du nombre d'installations mises en service dans le Bas-Rhin

¹ Afin de rendre les résultats comparables d'une année à l'autre entre 2020 et 2023, en cas d'absence de données pour une année, celles-ci ont été complétées par les données de l'année la plus récente disponible.

² 36 unités de méthanisation ont répondu à l'enquête de 2023 dont 3 mises en service en 2023

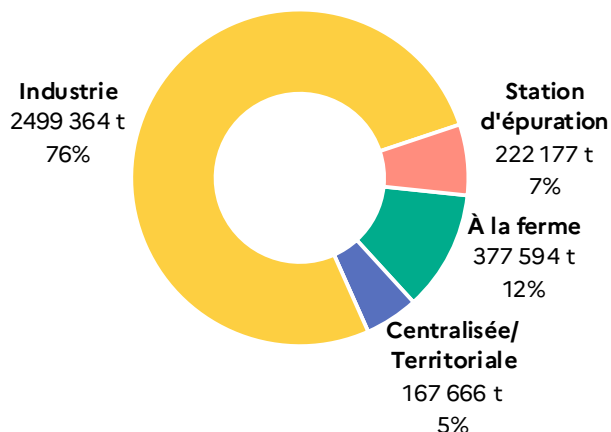
2. Intrants méthanisés dans le Bas-Rhin

3,3M t

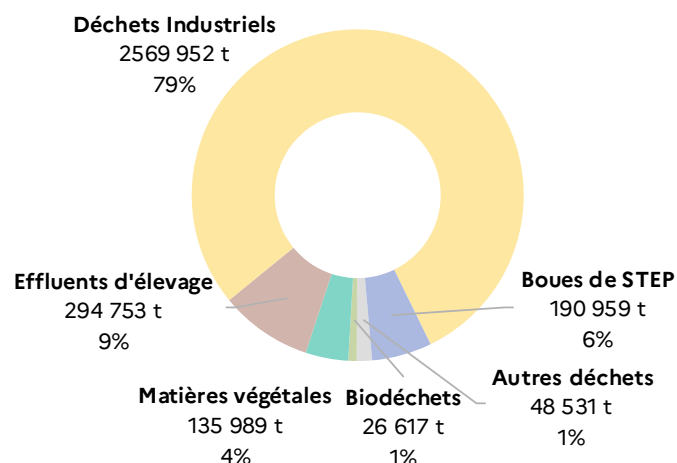
de déchets organiques valorisés par méthanisation

La majorité des intrants est traitée par des installations industrielles (76 %), suivi des installations **à la ferme** (12 %), des installations **STEP** (7 %) et des installations **centralisées / territoriales** (5 %).

3 267 000 tonnes de déchets organiques ont été méthanisées dans le département en 2023 (+ 6 % par rapport à 2022).



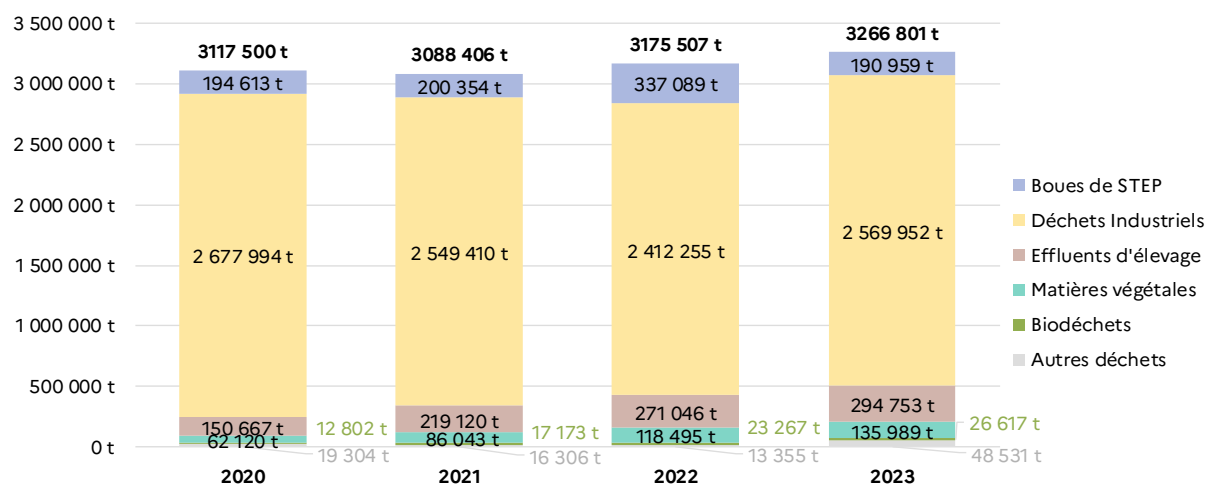
Intrants traités par type d'installation en 2023



Les principaux intrants sont les **déchets industriels (79 %)**, traités au sein des 3 installations industrielles. Les effluents d'élevage et les boues de STEP représentent respectivement 9 % et 6 % du total traité. Enfin, les matières végétales représentent 4 % et les biodéchets 1 %.

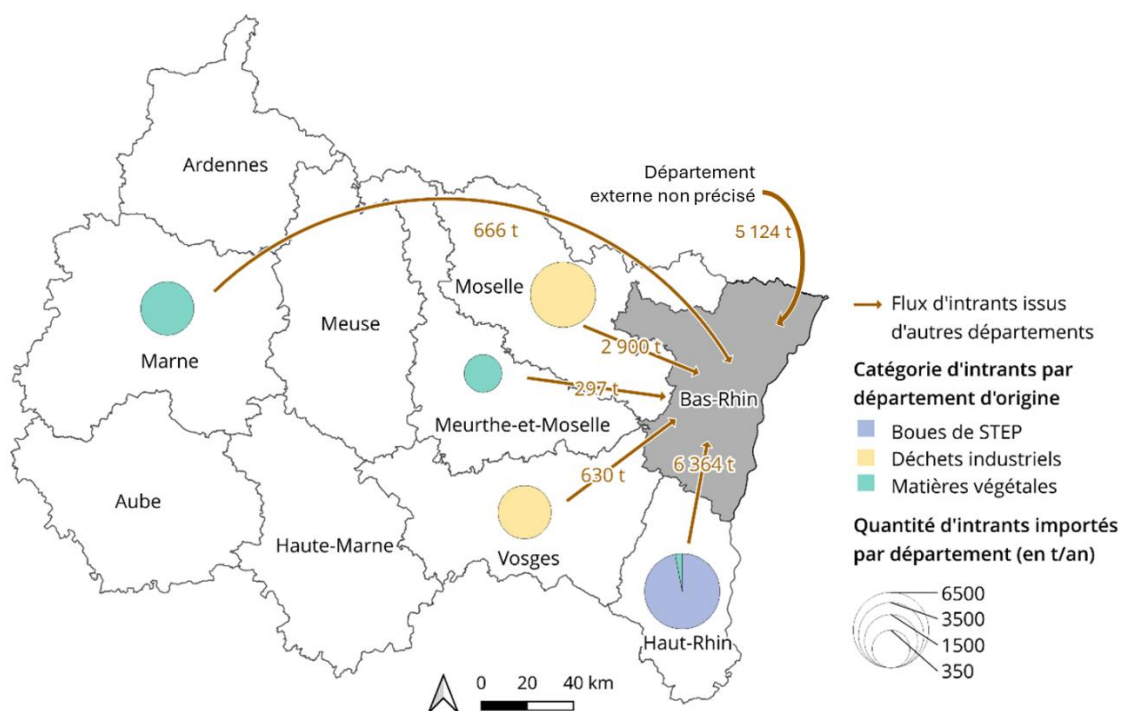
Catégories d'intrants traités en 2023

Les quantités de **déchets industriels** traitées sont **relativement stables** d'une année sur l'autre. La **quantité de matières végétales augmente** depuis 2020, de même que la quantité de biodéchets et d'effluents d'élevage. On observe une **baisse des quantités de boues de STEP** traitées entre 2022 et 2023, avec un retour aux quantités traitées en 2020 et 2021.



Évolution des quantités d'intrants traitées dans le Bas-Rhin

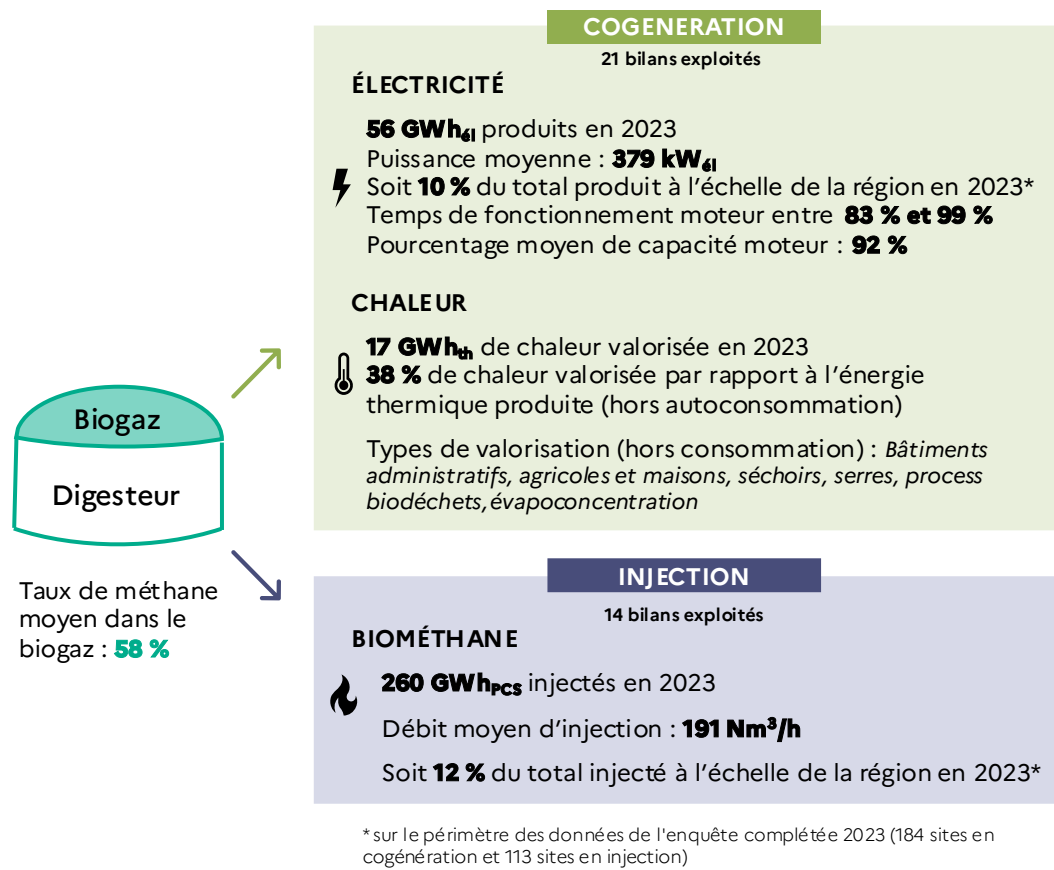
15 981 tonnes d'intrants proviennent d'autres départements, soit environ 0,5 % du total traité. Similairement à l'année passée, ces intrants sont issus du Haut-Rhin (6 364 tonnes, majoritairement de boues de STEP), de la Moselle (2 900 tonnes de coproduits d'agro-industries), de la Marne (666 tonnes de déchets de silos), des Vosges (630 tonnes de boues industrielles) et de la Meurthe-et-Moselle (297 tonnes de déchets végétaux). 5 124 tonnes de boues du traitement des eaux urbaines proviennent également de départements externes au Bas-Rhin (origine non précisée).



Flux d'intrants en provenance d'autres départements traités dans le Bas-Rhin en 2023

3. Valorisation du biogaz

57 % des installations enquêtées situées dans le Bas-Rhin fonctionnent en cogénération, soit 21 installations. Cette répartition reflète les tendances régionales (62 % en cogénération). 14 installations réalisent de l’injection. Enfin, deux installations valorisent leur biogaz via une chaudière.



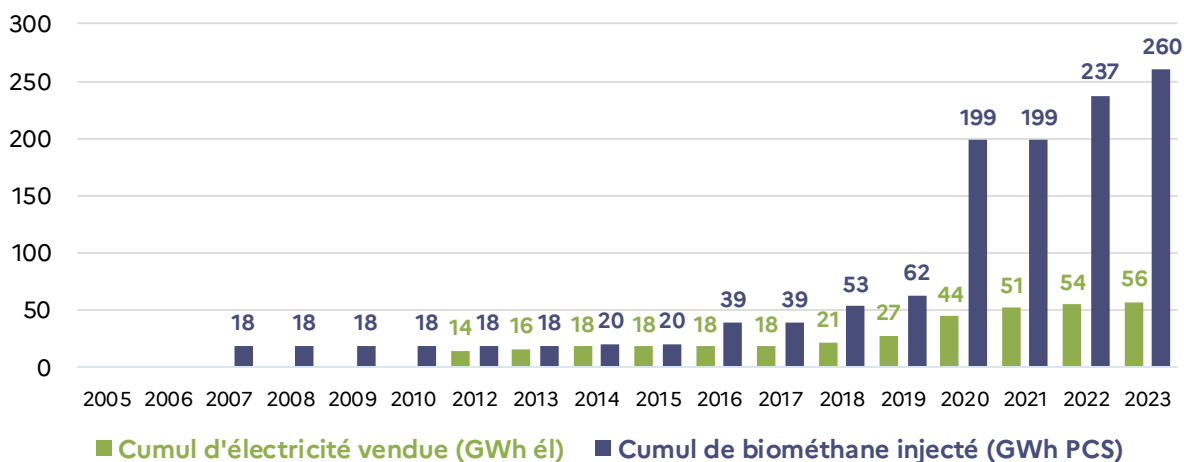
Chiffres clés sur l'énergie produite dans le Bas-Rhin en 2023

Cogénération	0 - 250 kW _{el}	250 – 400 kW _{el}	400 kW _{el} et +
À la ferme	7	6	5
Industrie	-	-	1
STEP	2	-	-

Injection	0 - 150 Nm³/h	150 - 250 Nm³/h	250 Nm³/h et +
À la ferme	3	2	1
Centralisée/ territoriale	-	3	3
STEP	1	1	-

Nombre d'installations par tranches de puissance (cogénération) en kW_{el} ou de débit (injection) en Nm³/h dans le Bas-Rhin en 2023

L'évolution des quantités d'électricité vendue et du cumul de biométhane injecté suit la tendance observée à l'échelle régionale, avec une **stabilisation des quantités d'électricité vendues** et une **croissance importante des volumes de biogaz injectés**.



Évolution de la quantité d'énergie produite annuellement en fonction des années de mise en service dans le Bas-Rhin

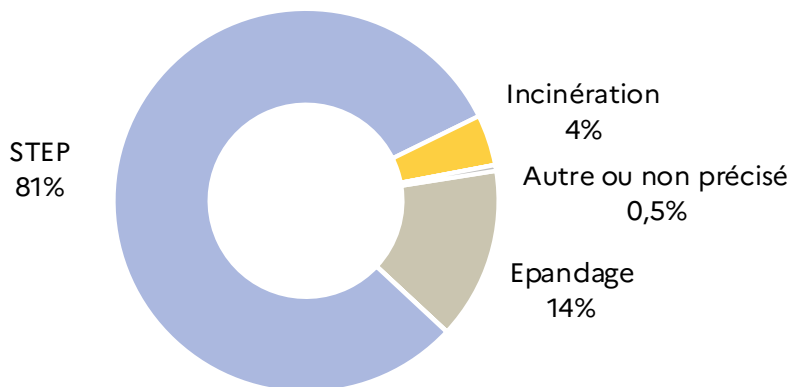
Cette croissance traduit l'évolution du parc d'installations avec, dans le Bas-Rhin, la mise en service de 6 installations en injection en 2020, 2 en 2022 et 1 installation en 2023. Ce développement aboutit à 260 GWh de biométhane injecté (soit une hausse de 10 % par rapport à 2022) et 56 GWh d'électricité vendue en 2023 (quantité similaire à 2022).

4. Digestat brut produit et valorisation

3M t

de digestat produit en 2023
dans le Bas-Rhin

La **majorité du digestat est traité en STEP** (81 %). Par rapport aux chiffres à l'échelle régionale, le traitement en STEP est beaucoup plus important (81 % contre 41 %) en raison de la présence de 4 STEP dans le Bas-Rhin.



Modes de traitement du digestat en 2023 dans le Bas-Rhin

La quasi-totalité des digestats sont traités au sein du département, seul 0,02 % (620 tonnes) a été épandu dans le Haut-Rhin.